

Gymnastique. — Dans le courant du mois d'octobre, il y aura, à Brugg, Hérissau et St-Imier, des cours de moniteurs de gymnastique qui dureront six jours.

Les 9 et 10 septembre, aura lieu à Lucerne une assemblée des sociétés de gymnastique d'hommes et en même temps un cours de moniteurs.

Zurich. — Mardi soir, à 8 h., une violente explosion s'est produite dans la droguerie Quidort, à Winterthour. Une employée s'était rendue dans la cave avec une lampe et s'était approchée de trop près d'une bonbonne de benzine qui a fait explosion. Le magasin a été complètement détruit. Une confiserie et un magasin de blanc contigus ont passablement souffert. La maison située en face a été légèrement endommagée. L'employée et le garçon de magasin ont été grièvement blessés; quelques autres personnes l'ont été légèrement.

Berne. — M. Spelterini, dont on se rappelle le voyage en ballon de Lausanne à Bulle, il y a quelques années, a fait dimanche à Berne sa deuxième ascension dans le ballon « Jupiter », avec M. et Mme Jaggi, de Berne. Vers 7 heures du soir, il est descendu sur le lac de Thounne même et se trouvait dans une situation critique. Fort heureusement, il a été aperçu à temps, et les passagers ont pu être sauvés, non sans peine.

— Une grange au Nusschhof, dépendante du pénitencier de Witzwil, a brûlé vendredi matin. Ce bâtiment, construit en bois et couvert en tuiles, ne contenait pas d'écurie, mais seulement du fourrage. Construit il y a quatre ans, il était assuré pour une somme de 25,000 fr. Il y avait dans ce bâtiment plus de 500 chars de foin et regain, pour une valeur dépassant 30,000 fr. Deux chars chargés de regain, qui étaient dans la grange, sont restés dans les flammes. On attribue la cause de cet incendie à la fermentation du foin.

Lucerne. — Une société par actions, dont le capital s'élève à 525,000 fr. en actions et 400,000 en obligations, a racheté la filature d'Emmenbrück pour la transformer en filature de soie longue et moyenne. La fabrique donnera du travail à plusieurs centaines de personnes.

Bâle. — Les journaux bâlois racontent qu'un crime a été commis dans la nuit de vendredi à samedi dans une ferme des environs immédiats de la ville, près de la route de St-Jacques. Deux vagabonds qui demandaient de temps à autre l'hospitalité dans cette ferme y étaient arrivés vendredi soir et on les avait autorisés tous deux, comme de coutume, à passer la nuit dans la grange. Que s'est-il passé pendant la nuit? Personne n'a entendu de cris ou de bruits suspects, et cependant, de grand matin, un valet de ferme entrant dans la grange y trouvait un des vagabonds gisant mort, la gorge coupée. Son compagnon avait disparu. Samedi matin, l'autopsie a été faite et la police a été mise aux trousses du meurtrier. Comme ce dernier doit être absolument sans ressources, on suppose qu'il ne tardera pas à être pris. Le meurtrier et sa victime étaient tous deux originaires de Bâle-Campagne. Ils vivaient depuis longtemps en commun et avaient toujours passé jusqu'ici pour les meilleurs amis du monde.

— La fête de Saint-Jacques, qui sera célébrée demain, samedi 26 août, prendra de grandes proportions; 23 abbayes et corporations et 80 sociétés avec 5000 membres prendront part au cortège.

du moins qui changent avec une extrême lenteur, mais il en est d'autres qui se modifient, et ce sont ceux qui, soit par leur influence directe, soit par leurs mille combinaisons d'actions et de réactions mutuelles, contribuent le plus à transformer les individus et à constituer ce qu'on appelle les races... De zone à zone, de terre à mer, de plaine à montagne, le milieu change et les populations avec lui, mais il change aussi de siècle en siècle, et tel fait qui, à une certaine époque, pouvait avoir une importance considérable sur le développement de l'humanité, se trouve, à un autre stade de la civilisation, être devenu sans valeur ou même funeste.

La civilisation a transformé l'homme, elle a dompté ses instincts sauvages, elle a adouci ses mœurs, émoussé les aspérités de son égoïsme impulsif, en lui inspirant des sentiments de justice, de générosité, d'humanité. Au fur et à mesure que la raison humaine se développe et s'éclaire, le culte de la force diminue. Les causes de la guerre, si fréquentes il y a un siècle, deviennent chaque jour moins nombreuses. Sur la surface de notre vieux continent, il n'y a plus de peuplades insoumises ou sauvages à soumettre ou à chasser, plus un lopin de terre à occuper, tout est pris ou approprié, plus une cause légitime, plus un motif plausible de guerre entre les peuples.

Les partisans de la guerre nous objectent encore qu'en dépit des progrès accomplis dans le domaine de la politique, malgré les institutions internationales existantes et contre la bonne volonté des gouvernements, la guerre est au bout de notre situation tendue. Les haines profondes des peuples ennemis, les différences de mœurs, de langue,

Vaud. — Le tribunal criminel a rendu son verdict dans l'affaire de l'assassinat du courrier de Thonon. Lemat, reconnu coupable sans circonstances atténuantes, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

— Le Grand Conseil vaudois a autorisé le Conseil d'Etat à faire un emprunt de neuf millions, destiné à couvrir les déficits de 1898 et 1899 et à payer la subvention du canton de Vaud pour le percement du Simplon et autres entreprises de chemins de fer.

— L'ouverture de la chasse est autorisée dans le canton de Vaud du 1^{er} septembre au 15 décembre. La chasse aux chamois est autorisée du 1^{er} au 30 septembre; celle du lièvre, du 1^{er} septembre au 30 novembre; celle du chevreuil, du 25 octobre, au 11 novembre; celle de la perdrix grise, du 1^{er} au 16 septembre; celle du cerf et de la marmotte est interdite. La chasse sera interdite jusqu'au 10 octobre dans les pâturages du Jura à cause de la fièvre aphteuse.

— On a relevé, mercredi matin, sur la voie ferrée, près du pont à Pully, le cadavre d'un ouvrier tessinois habitant Lausanne qui a été atteint par le premier train de Lausanne sur Vevey. Le malheureux a été décapité et amputé d'une jambe. On croit à un suicide.

Valais. — Mardi matin, un ouvrier travaillant dans la première galerie du Simplon, à 550 mètres de profondeur, a été tué net par un gros bloc tombé du revêtement.

— Dimanche, un docteur de Berlin, qui venait de faire l'ascension de l'Eggishorn, a été trouvé mort sur la route de la Furka, près Mœrel, à la suite d'une attaque. Il fut transporté le soir à l'hôtel des Couronnes et Postes où logeait sa femme. D'après les constatations médicales, il serait descendu très fort de la montagne, chargé, et par une grande chaleur, ce qui aurait occasionné l'attaque.

— Mardi 15, une rixe a éclaté entre deux habitants de Glis, près Brigue; l'un d'eux reçut des coups de couteau qui lui ouvrirent l'abdomen; le malheureux succomba le lendemain après de terribles souffrances.

ÉTRANGER

France. — *Procès de Rennes.* — Le général Fabre a déclaré qu'étant colonel et chef du 4^{me} bureau, il a eu Dreyfus sous ses ordres. Il donna à ce moment sur l'accusé les plus mauvais renseignements.

Le capitaine Dreyfus négligeait son service pour se procurer des informations et la nature de ses travaux le mettait parfaitement à même de rendre des services à l'étranger. — Le général Fabre déclare que la mauvaise opinion des autres chefs du bureau sur Dreyfus l'a confirmé dans ses propres soupçons. Maintenant, comme en 1894, le témoin est convaincu que Dreyfus est l'auteur du bordereau.

Dreyfus, d'une voix calme est posée, reconnaît exactes les déclarations du général Fabre au sujet des divers travaux qu'il a eu à exécuter, notamment ceux relatifs au réseau de l'Est.

Le colonel d'Aboville ne fait que confirmer la déposition du général Fabre, son ancien chef.

M^o Labori a assisté, mardi, à la séance du Conseil de guerre. Son arrivée est saluée par de très

nombreux applaudissements. M^o Labori prend place à côté de M^o Demange. A 6 h. 35, Dreyfus est introduit. Dès qu'il aperçoit M^o Labori, il lui serre la main avec effusion. Au milieu du silence, le colonel Jouaust exprime à M^o Labori combien l'acte inqualifiable dont il a failli être la victime a soulevé d'indignation parmi les membres du Conseil. « Nous sommes heureux, ajoute-t-il, que cet acte n'ait pas eu de suites graves. »

M^o Labori remercie en termes émus.

A l'audience de mercredi matin, le contrôleur Roy déclare que jamais Dreyfus ne lui a demandé de renseignements. Il ajoute que les stagiaires pouvaient prendre des documents dans l'armoire secrète pour les consulter.

Le commandant Hervieu, attaché au 2^o bureau, déclare avoir été frappé des connaissances de l'accusé, qui était bien plus renseigné que lui-même sur les questions confidentielles.

Le capitaine Duchâtelet parle des confidences de Dreyfus au sujet de ses fréquentations mondaines et de ses pertes d'argent au jeu.

M. Dubreuil, propriétaire à Paris, déclare avoir dîné chez une dame Bodson, avec Dreyfus et un attaché militaire allemand dont il ne sait pas le nom. M. Bodson aurait raconté au témoin que Dreyfus était l'amant de sa femme.

Dreyfus déclare qu'il ne s'est jamais trouvé chez la femme Bodson avec le témoin et un attaché allemand.

A l'audience d'hier, M. Penot, ami du colonel Sandherr, raconte que celui-ci lui a dit que le frère de Dreyfus lui avait offert 150,000 fr. pour arranger l'affaire.

M. le colonel Maurel, président du Conseil de guerre de 1893, déclare qu'une seule pièce secrète fut communiquée aux juges.

M^o Labori demande qu'on fasse à Coutances une enquête sur la moralité de Dubreuil.

— Le colonel Schneider est arrivé à Paris. Il a écrit au *Figaro* une lettre dans laquelle il confirme son démenti. Il ajoute : « Le 30 novembre 1897, mon opinion était absolument le contraire de celle exprimée dans la pièce en question. L'aposition, le 30 novembre 1897, de ma signature constitue un faux. Ce faux subsiste, même dans le cas où, ce dont je ne puis juger sans en avoir la pièce sous les yeux, le texte émanerait de moi à une autre date. »

— Mardi matin, les assiégés de la rue Chabrol ont versé du pétrole sur le toit, dans la crainte d'une attaque par les gendarmes postés dans la maison attenante. Toutefois, il n'est nullement question d'attaquer la maison. Les assiégés souffrent du manque d'eau potable.

Les assiégés ont enduit de pétrole des chaises et des tables. On craint que Guérin et ses compagnons n'aient l'intention, le cas échéant, de mettre le feu à la maison. En prévision de toute éventualité, un service de pompiers permanent a été installé dans le voisinage.

Le *Courrier de Vienne* annonce que Guérin est un chevalier d'industrie de la dernière catégorie. Il a opéré, en 1887, en Galicie.

Il avait acheté des terrains contenant du naphte, pour 300,000 fr., donné un acompte de 50,000 fr., puis s'était mis à faire venir, à crédit, les machines et les instruments nécessaires à l'exploitation. Puis, subitement, il avait disparu.

Des recherches et des réclamations furent faites à Paris, où était le siège social de la maison Guérin et Cie, recherches qui restèrent sans résultats.

Enfin, on répondit de Paris que tous les livres de la société avaient été détruits par un incendie, et qu'en conséquence tous les paiements étaient suspendus.

— Le parquet de Rennes a été informé qu'à Louviers un individu, répondant point par point au signalement de l'assassin de M^o Labori, s'est suicidé dans des circonstances vraiment étranges.

A ces objections qui ont toutes l'apparence de la vérité, j'oppose ces dilemmes : L'homme est-il irresponsable et ne peut-il rien contre la fatalité? L'homme, jouet de la destinée, n'a-t-il donc aucun empire sur lui-même, sur ses mauvais instincts, sur ses passions brutales? La société serait-elle condamnée à une lutte perpétuelle, à un combat de destruction sans trêve et sans merci? Le progrès de l'humanité serait-il un trompe-l'œil et la civilisation un mal au lieu d'être un bien? Les découvertes de la science et le perfectionnement des institutions n'auraient-ils d'autres buts que de nous ramener à la barbarie? Faut-il donc donner gain de cause à Hartmann, à Schopenhauer, et nous laisser mourir de désespoir du bien et pour ne pas être complices de la nature inconsciente?

Malheur à la nation chez laquelle ces doutes deviendraient une croyance! Elle perdrait son jugement moral, son équilibre intellectuel, et se livrant à tout excès, elle succomberait sous le poids de son inertie, de son insouciance, de son immoralité.

(La fin au prochain numéro.)

Cet individu, nommé les pieds des chevassait, puis, n'ayant le trottoir où il

Avant de mourir venait de Bretagne, tère s'il était réduit gouvernement chan

Son signalement le parquet de Rennes que le suicide de L tandis que l'assassin voir que 1 m. 60.

Le parquet de Rennes phier le désespéré nes. Ces effets sero crime et on saura à

L'individu a trav ferme et depuis on

— Le gouverner prompte justice con che. Dix ont été con dix jours à deux m

L'instruction sur à Paris, eng'obe 25 pour vols qualifiés, lage d'objets appar

— Le capitaine Voulet, a assassiné Soudan français, e ancien ministre de

— Un malheur Mer, près Dunker soixante-dix ans, v sie de sa femme, d

Bien que son ma infirmités, Mme Jo une existence don

jeunes filles du pay manche à la suite d'habitude, Mme Jo précipita sur son r

tenil et, le mainte dossier du siège, telle force que le r

capité. La meurtri s'est écriée : « Je n'est pas uniquem bonne. »

— Un accident deaux. Un bateau lan à Queyries, a des ponts et chaus sonnes. Celui-ci a à pic au milieu du noyés.

Espagne. — Xérès a été incendi luées à deux mille

Allemagne. d'Allemagne, à P que son nom soit du procès Dreyfus Dernebourg, au t prince par la grac

— Contraireme ment, les agraires siens sur le gouver neur. La seconde à la fois le projet lui des construction

Ems et le canal c Cet échec pers ultramontains. N' ment le prix qu'ils ils se sont rangés assuré ainsi la vic

Tout le groupe Nous saurons b accepte sa défaite des agraires et de Landtag et par un

AV La Société de la la eau d'Ex met au

fron et aide-

dés le 1^{er} octobre 18

On peut prendre tions et adresser les tembre prochain, au de se présenter san homme avec sa fem

Cet individu, nommé Etienne Lorre, s'est jeté sous les pieds des chevaux attelés à une voiture qui passait, puis, n'ayant eu aucun mal, il se jeta contre le trottoir où il se fractura le crâne.

Avant de mourir, le malheureux déclara qu'il venait de Bretagne, que c'était la faute du ministère s'il était réduit au suicide et que bientôt le gouvernement changerait.

Son signalement est exactement celui donné par le parquet de Rennes, sauf pourtant ce détail, c'est que le suicidé de Louviers a une taille de 1 m. 75, tandis que l'assassin de M^e Labori paraissait n'avoir que 1 m. 60.

Le parquet de Rennes a prescrit de photographier le désespéré et d'envoyer ses effets à Rennes. Ces effets seront examinés par les témoins du crime et on saura à quoi s'en tenir.

L'individu a travaillé jusqu'au 7 août dans une ferme et depuis on ne savait où il était allé.

Le gouvernement français fait appliquer une prompt justice contre les manifestants de dimanche. Dix ont été condamnés à des peines variant de dix jours à deux mois de prison.

L'instruction sur le pillage de l'église St-Joseph, à Paris, englobe 25 individus, qui seront poursuivis pour vols qualifiés, incendie, bris de clôture et pillage d'objets appartenant au culte.

Le capitaine Chanoine qui, avec son collègue Voulet, a assassiné le lieutenant-colonel Klöbb au Soudan français, est le fils du général Chanoine, ancien ministre de la guerre.

Un malheureux vieillard de Saint-Pol-sur-Mer, près Dunkerque, Antoine Joachim, âgé de soixante-dix ans, vient d'être victime de la jalousie de sa femme, du même âge que lui.

Bien que son mari fût entièrement cassé par les infirmités, Mme Joachim lui reprochait de mener une existence donjuanesque, séduisant toutes les jeunes filles du pays, trompant les mères, etc. Dimanche à la suite d'une scène plus violente que d'habitude, Mme Joachim, s'armant d'un rasoir, se précipita sur son mari qui était assis dans un fauteuil et, le maintenant d'une main nerveuse sur le dossier du siège, lui trancha la gorge avec une telle force que le malheureux fut littéralement décapité. La meurtrière, arrêtée par la gendarmerie, s'est écriée : « Je ne regrette rien : comme ça, s'il n'est pas uniquement à moi, il ne sera plus à personne. »

Un accident s'est produit en rade de Bordeaux. Un bateau, qui fait le service de Bacalan à Queyries, a été abordé par un remorqueur des ponts et chaussées portant une dizaine de personnes. Celui-ci a eu sa coque enfoncée et a coulé à pic au milieu du fleuve. Il y a eu deux hommes noyés.

Espagne. — La gare des marchandises de Xérès a été incendiée mardi. Les pertes sont évaluées à deux millions de francs.

Allemagne. — M. de Münster, ambassadeur d'Allemagne, à Paris, ne s'émeut pas beaucoup que son nom soit quelquefois prononcé au cours du procès Dreyfus. Il va partir pour sa terre de Dernebourg, au titre de laquelle il est devenu prince par la grâce de Guillaume II.

Contrairement à ce que l'on a cru généralement, les agraires l'ont emporté au Landtag prussien sur le gouvernement ou plutôt sur l'empereur. La seconde Chambre prussienne a repoussé à la fois le projet du canal de Dortmund Rhin, celui des constructions supplémentaires de Dortmund-Ems et le canal central.

Cet échec personnel, l'empereur le doit aux ultramontains. N'ayant pu arracher au gouvernement le prix qu'ils mettaient à leur vote favorable, ils se sont rangés du côté des agraires et leur ont assuré ainsi la victoire.

Tout le groupe polonais a voté contre les projets. Nous saurons bientôt si l'empereur Guillaume II accepte sa défaite ou s'il répondra à la coalition des agraires et des cléricaux par la dissolution du Landtag et par un appel aux électeurs prussiens.

On a arrêté lundi à Kittau, sous la prévention d'espionnage, un Français, M. Muller, de Paris, qui a été amené à Königsberg. Ses effets ont été visités, mais on n'a rien trouvé de suspect. On croit que M. Muller voyageait pour un journal de Paris.

Mercredi matin, à neuf heures, M. de Lucanus a présenté un rapport à l'empereur. A dix heures, il y a eu une séance du conseil de la couronne qui a duré jusqu'à midi et demi.

Russie. — A St-Petersbourg, des gens du peuple ont assassiné une paysanne, âgée d'environ trente-sept ans, en lui tranchant la tête avec un couteau-poignard, après quoi ils ont mis le corps et la tête dans un sac qu'ils ont abandonné dans leur propre escalier.

Le vol a été le mobile du crime.

Etats-Unis. — Une chaleur épouvantable règne en ce moment à New-York. Il y a eu lundi 17 cas mortels d'insolation; les quartiers pauvres de la ville ont terriblement souffert.

M. Cornélius Vanderbilt junior a fait, avec succès, les essais d'une nouvelle locomotive de son invention sur la ligne du chemin de fer central de New-York.

On se souvient que le jeune milliardaire avait naguère contracté un mariage à la suite duquel son père rompit avec lui. Il se fit alors ingénieur de chemin de fer et obtint un avancement si rapide qu'il ne tarda pas à rentrer en grâce auprès de son père qui est le plus riche des Vanderbilts.

Quoique assuré dès lors de sa part d'héritage se chiffant par centaines de millions, il garda son poste au chemin de fer central et vient d'aboutir à une invention qui peut-être lui aurait permis de se passer de son patrimoine.

Transvaal. — Le Standard dit qu'en cas de guerre avec le Transvaal, l'Angleterre ne pourra pas compter sur le loyalisme de ses sujets hollandais du Sud de l'Afrique, qui prennent déjà leurs mesures pour assurer la défaite de l'Angleterre.

Antilles. — Dans l'île de Porto-Rico, 2000 victimes de l'ouragan qui a dévasté récemment l'archipel ont été inhumés. Le nombre des blessés est évalué à mille. Un grand nombre de personnes ont disparu.

Indes. — Le Indian Daily Telegraph se plaint des traitements infligés par la police aux malheureux Indiens. L'un d'eux, par exemple, a été obligé, ces jours-ci, de se tenir les bras et les jambes étendus en forme d'un aigle déployé, pendant plusieurs heures. Chaque fois qu'il essayait de détendre ses membres épuisés, on le frappait cruellement. Presque partout, les accusés sont traités avec la même cruauté. Tantôt on leur enferme la tête dans un sac de cendres, tantôt on les force à recevoir dans la bouche de l'eau qui coule sans cesse; en un mot, on a inventé les tortures les plus ingénieuses.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 19 août 1899.

Le Conseil autorise Mlle Binggely, Anna, de Berne, domiciliée à Fribourg, et Mlle Villet, Zélie, de Vuisternens, domiciliées à Charmey, porteuses d'un diplôme de sage-femme, à exercer leur profession dans le canton.

Il nomme M. Zurkinden, Pierre, maître d'école à Guin, au poste d'officier d'état civil de l'arrondissement de Guin.

Maîtres de dessin. — Le premier cours d'instruction pour maîtres de dessin, donné à l'Ecole des arts et métiers de Fribourg, du 15 mai au 12 août, a pleinement réussi et a valu à la direction et au personnel enseignant de cet établissement des éloges bien mérités de la part des experts et en particulier de M. Tièche, expert fédéral de l'enseignement professionnel. L'exposition des travaux, qui a été très visitée, a accusé une énorme somme de travail de la part des participants. A la suite d'examens, qui ont duré trois

jours, 14 diplômes pour l'enseignement du dessin dans les écoles secondaires et cours professionnels d'adultes ont été délivrés. Nous y trouvons 2 Bernois (Jurassiens), 1 Neuchâtelois, 4 Fribourgeois, 5 Valaisans, 1 Tessinois et 1 Vaudois.

Ecole polytechnique. — M. Auguste Lalive, de Fribourg, a obtenu à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich un diplôme de professeur des sciences mathématiques.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Antoine Berset, de Villarsviriaux, député de la Glâne au Grand Conseil. M. Berset souffrait, depuis plusieurs années déjà, d'une maladie qui s'est aggravée il y a quelques mois et qui a eu raison de sa robuste constitution. Il était âgé de 67 ans.

La batterie fribourgeoise N° 9. — La compagnie d'artillerie fribourgeoise, batterie 9, forte de 146 hommes et 104 chevaux, sous les ordres du capitaine d'artillerie Maurice Gicot, partira de Fribourg dimanche prochain pour le rassemblement de troupes. Elle se rend à Büren (Berne).

Noyé. — Un jeune homme de Prez, le nommé Philémon Joye, s'est noyé en se baignant dimanche après midi dans le lac de Seedorf. Quelques minutes avant l'accident, il faisait une course en bateau sur le lac avec sa fiancée.

Vol. — Un maître tapissier de Fribourg se trouvait mercredi en compagnie de son domestique et d'autres personnes, dans une brasserie de Fribourg, où il a passé la soirée. Jugez de son étonnement lorsque, à son réveil, hier matin, il s'aperçut que sa montre en or et un montant de cent francs qu'il portait sur lui avaient disparu.

Bulletin sanitaire du bétail du 1^{er} au 15 août 1899.

Charbon symptomatique : 11 animaux de l'espèce bovine ont péri, dont 1 à Sâles, 3 à Cerniat, 4 à Charmey, 1 à Villarvolard, 1 à Plasselb et 1 à Planfayon.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 14 animaux ont péri, dont 1 à Hennens, 2 à Bonnefontaine, 2 à Seiry, 1 à Attalens, 1 à Remaufens, 1 à Courmillens, 1 à Cressier, 1 à Morat et 4 à Guin. De plus, on a enregistré 61 cas suspects, dont 8 à Hennens, 8 à Courmillens, 3 à Chandossel, 11 à Chiètres, 8 à Sugiez, 2 à Cressier, 2 à Morat et 7 à Guin.

GRUYÈRE

Succès. — M. Ferdinand Seydoux, de Vaulruz, après de brillants examens de maturité au Collège d'Einsiedeln, a reçu du gouvernement de Schwytz le diplôme de bachelier.

Vente. — La grande maison Einard, avec ses vastes dépendances en jardins et verger, sise près du couvent des RR. PP. Capucins de la ville de Bulle, vient d'être acquise par les rév. Seurs de Merzingen (Zoug). L'Institut renommé de Merzingen établira à Bulle une succursale de ses pensionnats pour jeunes filles.

Accident. — Mardi après midi, un garçon de huit ans, de Broc, a reçu à la figure un coup de pied de cheval qui lui a fracturé la mâchoire en trois endroits et occasionné d'autres fractures à la tête. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Pégaitaz, il a été admis d'urgence à l'Hôpital cantonal de Lausanne. Son état est assez satisfaisant, mais on craint des complications cérébrales.

Demandez échantillons de nos tissus pure laine p^{re} dames à francs 5, 6, 7, 8¹/₂, 9, 10 francs par robe de six mètres double largeur. Grand choix de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans tous les prix. — Gravures gratis. F. JELMOLI, S. p. a., Zurich.

AVIS
La Société de la laiterie du village de Châteaude-Ex met au concours les places de **fromager et aide-fromager** dès le 1^{er} octobre 1899 au 30 septembre 1900. On peut prendre connaissance des conditions et adresser les offres jusqu'au 10 septembre prochain, auprès du comité. Inutile de se présenter sans de bons certificats. Un homme avec sa femme serait accepté.

Docteur PASQUIER
absent du 28 août au 16 septembre.
A vendre :
A défaut d'emploi, deux grandes tables neuves avec bancs. L'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle, indiquera.
Beau logement
avec dépendances à louer, rue de Bouleyres. S'adresser à M. F. TORRIANI père, à Bulle.

Perdu :
Entre Enney et Villars-sous-Mont, une paire de manchettes avec 4 boutons en or. Les rendre contre bonne récompense à M. MERCIER, ingénieur, hôtel de Jaman, Montbovon.
On demande
une fille forte et robuste, connaissant un peu la cuisine et les travaux d'un ménage. S'adresser à l'agence Haasenstain & Vogler, à Bulle.

Un jeune homme
ou de préférence un jeune ménage trouverait une occupation dans une laiterie de Genève. Fabrication de beurre au centrifuge et vente de lait. Gage : 100 fr. pour lui seul ou 180 fr. pour les deux. Cautionnement exigé : 1500 fr. S'adresser à Isidore Seydoux, hôtel du Cheval-Blanc, Bulle.
A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE : PAPIER A LETTRES

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
4 1/4 % contre certificats de dépôt de 3 à 5 ans fixe.
3 1/2 % sur carnets d'épargne.
3 1/2 % en compte courant, sans commission.

Cours pour conserves de fruits et légumes

à BULLE, hôtel des Alpes.
Fruits, pêches, reines-Claude, framboises, myrtilles, etc.
Légumes, petits-pois, haricots, tomates, etc.
S'inscrire chez M. BAUDER, libraire.
Prix : 3 fr. par personne; 1 fr. 50 pour élèves des écoles.

RECTIFICATION DE FOIRE

La foire de Rougemont, annoncée pour le jeudi 28 septembre, est renvoyée au **lundi 2 octobre**, jour précédant celle de Gessenay. GREFFE MUNICIPAL

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au quatre pour cent l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour. Le placement doit être consenti pour trois ans et il devient remboursable après ce délai moyennant amortissement préalable de six mois. Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : L. MULLER

Maison spéciale pour la vente de :
Etoffes pour dames, Etoffes en fil et en coton.
MAX WIRTH
ZURICH
Limmatquai 52.
Echantillons franco.
Prix reconnus très avantageux.
Service prompt et réel.

Toiles en coton.

Vente directe aux particuliers aux prix de gros.
Grand assortiment dans les qualités fines, moyennes et grossières, écruées et blanchies, dans les largeurs de 75, 80, 85, 90, 95, 105, 120, 135, 150, 165, 170 et 180 cm.
Toile écruée, larg. 65 cm., depuis 17 c. p. m.
Toile blanche, larg. 63 cm., depuis 20 c. p. m.

On trouvera de grande utilité, pour la montagne comme pour la famille **Herz's NERVIN**, une préparation naturelle à l'extrait de viande et non un produit chimique, pour faire d'excellents consommés et et pour améliorer les potages, sauces et viandes.

Herz's potages à l'extrait de viande offrent un choix non fatigant de potages délicieux, nutritifs et économiques.

M. HERZ, Preservenfabrik Lachen (cant. de Zurich).
En vente chez MM. L. Treyvaud, A. Desbiottes et Laurent Ruffieux.

A VENDRE

un domaine d'environ 10 poses en pré de première classe, à foin et regain, dans une situation des plus agréables, au village de Riaz, avec bâtiment en très bon état sus existant, comprenant habitation, grange, écurie et fontaine sous le toit et un bel assortiment d'arbres à fruit.

Ce domaine sera exposé en mises publiques, à l'auberge de la Maison de Ville, à Riaz, le **mardi 5 septembre** prochain, à 1 heure après midi, sous de favorables conditions.

Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser à Alphonse Gremaud, à Riaz.

Riaz, le 14 août 1899.
Pour le propriétaire : Fél. GREMAUD, secrétaire.



est le meilleur.

Mme Elise Remy-Haffen, boul. Bulle, vient de recevoir des Potages à la minute

MAGGI

A VENDRE

Une machine à coudre de cordonnier ayant très peu servi, pour cause de cessation de métier. S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

CAFÉS GRILLÉS

depuis 65 cent. la livre.
CAFÉ VERT depuis 50 cent. la livre.
AU MAGASIN DE COMESTIBLES
L. TREYVAUD
Grand'rue 38. BULLE.

En 2-3 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; 1 flac. à fr. 2 de mon eau antigoitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et duroté d'oreilles, 1 flac. fr. 2.
S. Fischer, méd. prat. à Grub (Appenzell Su. E.)

Châtel-St-Denis.

Docteur R. NICOD

absent pour service militaire du 26 août au 1^{er} octobre.

Liquidation

de TUYAUX DE DRAINAGE chez Castella, à Vuadens.

A louer :

En ville, un appartement de 3 chambres. — L'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle, indiquera.

A louer :

Un atelier pour menuisier ou charron. S'adresser au café des Chemins de fer, à Bulle.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
Vuilly : 45

60 ANNÉES DE SUCCÈS

2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895). HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

le seul alcool de menthe véritable.

BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

SANTÉ. — A plus forte dose, infallible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer. — TOILETTE. Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.

Se méfier des imitations. Exiger le nom DE RICQLÈS

Ver solitaire.

Un ver solitaire s'était développé dans mes intestins et m'occasionnait des malaises multiples. Diverses cures que j'avais faites n'eurent pour résultat que l'expulsion de parties plus ou moins longues du parasite, mais sans entraîner celle de la tête. Plusieurs personnes m'engagèrent à demander secours à la Polyclinique privée de Glaris, ce que je fis heureusement. Cette institution me fit suivre un petit traitement qui me débarrassa en deux heures d'un ver solitaire de 20 mètres de longueur et accompagné de la tête. Depuis lors, je me sens comme régénérée et extrêmement heureuse de ne plus souffrir de la présence dans mon corps d'un hôte aussi incommode. Rue du Lac 13, Yverdon, le 17 février 1898. Mme Anna Dugon-Sutter. Le juge de paix du cercle d'Yverdon atteste la vérité de la signature ci-dessus d'Anna Dugon-Sutter, apposée en sa présence. Yverdon, le 17 février 1898. Le juge de paix : Meylan. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Grande baisse sur la chaussure. 10,000 paires souliers.

J'envoie contre remboursement, aux bas prix étonnants suivants :

	Nos	Fr.	au lieu de Fr.
Bottes de travail, très fortes, ferrées	40-47	12.—	13.50
» amples tiges, très fortes, hautes	40-47	16.50	18.—
Souliers de travail, très forts, ferrés	40-47	5.95	6.50
» lacets, hommes, très forts, façon milit.	40-47	6.80	7.50
» lacets, dames, hauts, forts	40-47	7.90	8.50
Botines à élastiques, hommes, très fortes	40-47	7.80	8.50
Souliers bas, hommes, fins, lacets	40-47	7.90	8.50
Souliers garçons, très forts, ferrés	30-34	4.50	5.—
» lacets, dames, hauts, forts	35-39	5.50	6.—
Botines à élastiques, dames, fortes	36-42	5.80	6.50
Souliers bas, dames, fins, à lacet	36-42	5.50	6.30
» fillettes, hauts, forts	26-29	3.70	4.20
» fillettes, hauts, forts	30-35	4.70	5.20
Chemises couleurs, de travail, 1 ^{re} qualité		1.75	2.—
Pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 ^{re} qualité		3.70	4.20

Prix courant détaillé, de tous les articles, gratis et franco, par retour du courrier.
HANS HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Ivrognerie. Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout à fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent, et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquera pas de recommander votre procédé partout où j'irai, d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Werdli. La signature d'Albert Werdli a été légalisée. Pour le syndic, Wolfensberger, subst. de préfet. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Agence suisse de placements A. MEHR-RIDOUX

52 rue de Lausanne, FRIEBURG (Suisse), place : des cuisinières et cordon bleu, sommelières, filles de chambre, ménage et magasin, nourrices, bonnes d'enfants, lingères, cochers-jardiniers, hommes de peine, vachers, charretiers, employés de campagne des deux sexes, etc., etc.

Bureau spécial pour placements à toute époque de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtels, maisons bourgeoises, etc., pour Suisse et France.

Joindre 20 centimes timbre poste pour réponse.

A louer :

Un appartement de 3 ou 4 chambres avec cuisine bien éclairée et une partie de jardin. S'adresser au café des Chemins de fer, à Bulle.

On prend aussi des pensionnaires.

A louer :

Une chambre meublée. — S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

A louer :

Deux chambres. S'adresser à A. PERRIN-BERTHET, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse... 1 an, Fr. 2.—
» » 6 mois, » 1.—
» » 3 mois, » 0.50
» » 1 an, Fr. 2.—
» » 6 mois, » 1.—
» » 3 mois, » 0.50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE SAUV

Nous lisons dans « Il y a dans les de pauvres êtres, re la balle et du pavé, on ne sait d'où, hér à tout, pourvu qu'i surtout de la boisse pour l'ordre public. tats tout trouvés. C trouble dans les ru agents, maltraité d une église et brièr gieuse. Une fois décl rête plus : il lui faut » Il faut dire aus d'autres contraires. Guérin est toujours nalistes et cléricau lent, si impudemm quer une réaction. rompu leurs digue ramener dans leurs » Dès que l'affai sera-t il calmé? Ou tre ce que tout go fort. Des enquêtes chômera pas. C'est plateaux de sa ba puisqu'elle trouvera tis contraires, et q tuellement sévère en d'où qu'ils viennent » Elle en expédi bre à la Nouvelle- malandrins qu'on t Mais surtout qu'elle qui sont les plus re plus lâches; dès q sentent les plus fai N'est-ce pas ce qu Faure et les rédact La police les a cuei milieu qu'ils excite pour que les passio

FEUILLETON GUERR

Un dernier mot pou Le 24 août 1849 se de la paix. Il avait po son discours d'ouvertu tiques : Un jour viendra où les boulets seront rem universel des peuples grande assemblée son le parlement est à l'A à la France. Un jour dans les musées, com strument de torture. Un jour viendra où ses, les Etats-Unis d'A se tendre la main par Et l'orateur déclara la politique vraie dev le groupe civilisé, don peuples encore barbar taillés, enfin, et ceci justice le dernier mot cer par la force.